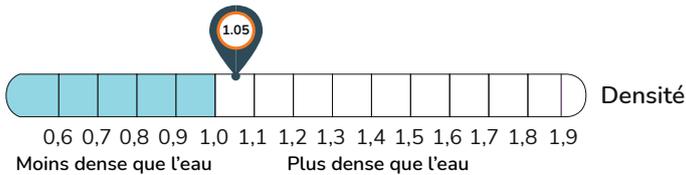


## RETARDATEUR DE PRISE DU CIMENT

Version 01.2024

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :



• **ASPECT** : Liquide

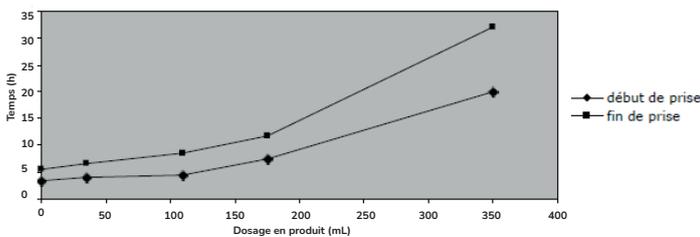
• **COULEUR** : Blanc



### PROPRIÉTÉS :

- Retardateur de prise.
- Ralentit la réaction d'hydratation du ciment proportionnellement au dosage incorporé.
- Augmente le temps de début et fin de prise.
- Maintient l'ouvrabilité et améliore les résistances mécaniques à long terme.
- Peut s'utiliser en synergie avec le **REDUPLAST**.

### ÉVOLUTION DES TEMPS DE PRISE :



### ESSAI DE PRISE VICAT :

Norme NF EN 196-3.

Éprouvette	Dosage (mL)	Temps de début de prise	Temps de fin de prise
1	0	3h30	5h30
2	35	4h00	6h45
3	110	5h30	8h30
4	175	7h30	11h45
5	350	20h00	32h00

### MODE D'EMPLOI :

- Agiter avant emploi.
- Dosage : de 0.1 à 0.5% du poids du ciment, soit 35 mL à 175 mL par sac de 35 kg de ciment.
- L'incorporer préalablement à l'eau de gâchage.
- L'efficacité maximale du produit doit être déterminée après des essais de convenance prenant en compte les caractéristiques rhéologiques et les performances mécaniques souhaitées pour le béton.
- Le retard provoqué est proportionnel au dosage utilisé.
- En cas de gel, le produit conserve ses propriétés. Après dégel, agiter vigoureusement jusqu'à l'obtention d'un produit homogène.

### DOMAINES D'UTILISATION :

- Tous types de ciments, bétonnage par temps chaud, béton de masse, mortiers de carrelage, parois moulées, pieux...

**Un essai préalable avant utilisation doit être réalisé**

### Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.